



Rapport des juges en chef

| | | | | |
|-----------------------------------|--|--|-----------------------|---------------------------------------|
| Nom de l'hippodrome | Flamboro Downs | Dundas | | |
| Date | Samedi 14 mai 2022 | Heure de départ | 18 h 35 | |
| Conditions météorologiques | Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp. : 20 °C) | | | |
| État de la piste | Rapide | | | |
| Nombre de courses | 10 | Nombre de course de qualification | D.S. (3) | Nombre total d'inscriptions 95 |
| Total des paris mutuels | \$193,432 | | | |
| Contact vétérinaire | Réunion de paddock | Réunion d'entretien des pistes | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge en chef sortant |

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Juge en chef Al Stiff | Juge associé Dave Stewart Jr. | Juge associé Tyler Fines (à distance) |
|---------------------------------|---|---|

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Les juges ont tenu un examen avec le conducteur, Sylvain Lacaille, au sujet de sa stimulation du #1, "Birkin", arrivé en 4^e position, dans la Course 6, du 12 mai 2022, sur l'hippodrome Flamboro Downs. M. Lacaille a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.23.03 (b) (avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable). M. Lacaille s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$500 et une suspension de conduite de 5 jours consécutifs, à être purgée du 1^{er} au 5 juin 2022, inclusivement. Il s'agit de la deuxième infraction de M. Lacaille à l'intérieur d'une année.
Décision #1716594

- Les juges ont tenu un examen virtuel avec le conducteur, Mark McKinnon, au sujet de sa stimulation du #9, "Alvin Brickrock", arrivé en 9^e position, dans la Course 1, du 12 mai 2022. M. McKinnon a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 22.23.03 (b) (avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable). M. McKinnon s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de 5 jours consécutifs, à être purgée du 1^{er} au 5 juin 2022, inclusivement. Il s'agit de la deuxième infraction de M. McKinnon à l'intérieur d'une année. Décision #1716638
- Le conducteur, Mark McKinnon, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 6.17 (c) (utiliser des propos malséants, injurieux ou offensants envers les juges). M. McKinnon s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200. Décision #1716636
- L'examen des juges prévu avec le conducteur du #2, "Day Delight", arrivé en 2^e position, (Travis Henry), au sujet de sa stimulation dans la Course 10, du 12 mai 2022, a été reprogrammé pour demain soir comme M. Henry ne pouvait pas se rendre à temps aujourd'hui, à cause de ses engagements de courses à l'hippodrome Hiawatha.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Les juges ont discuté avec le conducteur du #3, "Terror Beach", (Jason Ryan), arrivé en 2^e position, pour avoir dévié vers l'extérieur de la rampe au début du dernier droit. La pouliche déviait vers l'extérieur et éprouvait des difficultés. Elle est encore novice et n'avait jamais concouru dans cette situation avant.

Course 4 – Les juges ont discuté avec le conducteur du #2, "Tora The Explorer", (Colin Kelly), arrivé en 8^e position, pour ce qui s'était passé avant le départ. M. Kelly a expliqué que sa pouliche était novice et qu'elle avait fait cela par elle-même.

Course 5 – Enquête

Examen de la course dans le dernier virage. Le #3, "JMR Mach Mel", (Jason Ryan), arrivé en 4^e position qui bouge vers l'intérieur au même moment que le #5, "Double

T Grrr", (Sylvain Lacaille), arrivé en 5^e position. C'était serré, mais il n'y avait pas eu d'obstruction.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/5EREnNn_0E0

Course 6 – Les juges tiendront un examen avec l'entraîneur, David Frey, au sujet du changement dans la performance du #2, "The Fixer", (J.R. Plante), arrivé en 1^{re} position.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Les juges tiendront un examen avec l'entraîneuse, Johanne St Pierre, au sujet du changement dans la performance de son cheval #6, "Isla Seelster", (Jonathan Lapointe), arrivé en 1^{re} position.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Le #3, "Starsaboveallaverage", (Sylvain Lacaille), arrivé en 8^e position, a été placé en 9^e position pour avoir fait un bris d'allure prolongé.

Réclamations :

Course 5

Le #9, "Fern Hill Bella", pour \$16,250, par la propriétaire Nancy McGuire, entraîneur Clifford McGuire.